



## INFORMATION - COMMUNIQUÉ

---

Pour publication immédiate  
Le lundi 11 décembre 2017

### **Le déneigement des artères principales et des itinéraires d'autobus se poursuit aujourd'hui**

***Les automobilistes sont priés d'user d'une extrême prudence et d'adapter leur conduite aux conditions hivernales.***

**Winnipeg, Manitoba** – Les équipes qui étaient à l'œuvre cette nuit continuent de déneiger et de saler les routes aujourd'hui. Le déneigement se poursuivra dans les rues collectrices et sur les itinéraires d'autobus une fois que les artères principales auront été traitées. On commencera aussi de déneiger les trottoirs qui longent les rues de priorité 1 et les voies de transport actif ce matin. Le salage et le sablage se poursuivront aujourd'hui également afin d'améliorer l'adhérence.

On rappelle aux automobilistes d'adapter leur conduite aux conditions et de ralentir. Prière de rester bien à l'écart des équipements lourds.

#### **Contraventions et remorquage**

L'interdiction annuelle de stationner dans les artères à déneigement prioritaire de la Ville est en vigueur toutes les nuits, de 2 h à 7 h. Les automobilistes sont priés de guetter la présence de panneaux « route de neige » dans leur rue et, en cas de doute, d'appeler au 311 ou d'utiliser l'[outil de recherche d'adresse](#) (en anglais seulement) en ligne.

À compter de cette année, la Direction du stationnement se prévaudra de son droit de poster les contraventions liées au stationnement dans les artères à déneigement prioritaire en plus de les poser sur le pare-brise des véhicules. En envoyant les contraventions par la poste, la Direction du stationnement de Winnipeg pourra couvrir davantage de terrain et mieux appuyer les efforts du Service des travaux publics pour déneiger et déglacer les routes essentielles.

Le déneigement des artères à déneigement prioritaire constitue une priorité absolue, car il permet aux véhicules d'urgence de parcourir la ville de façon rapide et sécuritaire. Pour que le déneigement de ces routes cruciales soit rapide et efficace, il ne faut pas que les véhicules y stationnent la nuit.

Les véhicules qui ne respectent pas l'interdiction annuelle de stationner dans les artères à déneigement prioritaire peuvent faire l'objet d'une contravention de 100 \$ (ou 50 \$ en cas de paiement anticipé) et pourraient être remorqués jusqu'au terrain de la compagnie de remorquage concernée.

#### **Renseignements supplémentaires**

De plus amples renseignements sur les interdictions de stationner et les opérations de déneigement sont accessibles sur la page [winnipeg.ca/neige](http://winnipeg.ca/neige).

### **Téléchargement de l'appli officielle Connaissez votre zone de la Ville de Winnipeg**

L'application Connaissez votre zone de la Ville de Winnipeg peut être téléchargée gratuitement depuis les boutiques d'applications Apple App Store et Google Play. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'appli, visiter <http://www.winnipeg.ca/francais/publicworks/snow/KYZapp.stm>.

### **S'inscrire pour recevoir des avis sur les interdictions de stationner en hiver**

Quand d'autres interdictions de stationner entrent en vigueur, la Ville émet également des avis par l'entremise d'un bulletin électronique gratuit accessible sur inscription ainsi que sur Twitter. Pour s'abonner à ce service, visiter [winnipeg.ca/neige](http://winnipeg.ca/neige) ou communiquer avec le Service 311.

### **Rester en sécurité cet hiver – À l'écart des équipements, à l'abri du danger**

On demande aux automobilistes de toujours adapter leur conduite à l'état des routes pendant l'hiver et de faire preuve d'une extrême prudence lorsqu'ils se trouvent près des équipements de déneigement ou de sablage.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à [City-MediaInquiry@winnipeg.ca](mailto:City-MediaInquiry@winnipeg.ca).

Suivez-nous sur Facebook : [facebook.com/cityofwinnipeg](https://facebook.com/cityofwinnipeg).

Suivez-nous sur Twitter : [twitter.com/cityofwinnipeg](https://twitter.com/cityofwinnipeg).